

taxes d'études annuelles année scolaire 2024-2025



A. élèves subventionné·es ¹

TARIF « L » ²
(Lausanne)

TARIF NORMAL
(hors Lausanne)

1. cours collectifs hors cursus

**Premiers pas en musique, graines de musiciens,
jardin des chansons, initiation musicale, solfège,
rythmique-solfège Jaques-Dalcroze**

CHF 710.-

CHF 800.-

**Jeunes explorateurs (violon, vents, piano)
y compris cours d'initiation**

CHF 1'495.-

CHF 1'800.-

2. cursus : forfait instrument ou chant ³

Niveaux préparatoires et élémentaires

30 minutes hebdomadaires

CHF 1'495.-

CHF 1'800.-

Parcours découverte y compris location d'instrument (30 min. hebdomadaires)

CHF 1'645.-

CHF 1'800.-

40 minutes hebdomadaires

CHF 1'660.-

CHF 2'170.-

Niveaux moyen, secondaire

40 minutes hebdomadaires

CHF 1'660.-

CHF 2'170.-

Niveaux secondaire supérieur 1, 2 et 3

50 minutes hebdomadaires

CHF 1'910.-

CHF 2'620.-

Niveaux certificat

60 minutes hebdomadaires

CHF 2'080.-

CHF 2'750.-

Certificat supérieur

CHF 2'380.-

CHF 2'780.-

Pré-HEM

CHF 2'380.-

CHF 2'380.-

3. pratiques collectives

les ensembles

Chaque pass' donne accès à un ou plusieurs ensembles de sa catégorie, comme suit :

- **pass' ensembles vocaux :**
minimaîtrise – maîtrise découverte – maîtrise horizons – chœur du Conservatoire – lab'opéra
- **pass' ensembles instrumentaux :**
miniswing – ministrings – nano'orchestre* – orchestre crescendo – orchestre du conservatoire de Lausanne – ensemble à vents* – miniceltik* – maxiceltik* – strings lab – couleur latino – ensemble all'arrabiatta

¹ Conformément à la loi cantonale sur les écoles de musique (LEM), les élèves domicilié·es dans le canton de Vaud, âgé·es de moins de 20 ans, respectivement 25 ans s'ils/elles sont étudiant·es ou apprenti·es, bénéficient du tarif subventionné.

² Les parents des élèves et les étudiant·es dont le domicile personnel et familial est la commune de Lausanne bénéficient d'un tarif particulier, indiqué ci-dessus *Tarif « L »*.

³ Y.c. le solfège jusqu'au niveau certificat ; aucune réduction n'est accordée aux élèves n'étudiant pas cette branche au Conservatoire de Lausanne ou ayant terminé le cursus de solfège.

Inscription pour un pass' **

Elèves également inscrit·es à un cours d'instrument, de chant, de solfège, de rythmique-solfège ou initiation musicale (hors structure musique-école, secondaire supérieur, pré-HEM, certificat) CHF 135.- CHF 170.-

Elèves inscrit·es uniquement à l'un de ces ensembles CHF 300.- CHF 370.-

* **Les frais de camp ne sont pas comptés dans le pass' et seront communiqués à la rentrée 2024-2025**

** **Forfait déjà inclus dans l'écolage dès secondaire supérieur, jeunes talents musique, structure musique-école et pré-HEM**

la musique de chambre

Elèves inscrit·es uniquement en musique de chambre (cours hebdomadaires) Variable selon projet (nous contacter)

les projets de classe

Elèves inscrit·es au conservatoire de Lausanne Variable selon projet (nous contacter)

4. Structure Musique-école**Structure Musique-école**

un instrument CHF 2'380.- CHF 2'380.-
deux instruments CHF 2'990.- CHF 2'990.-

Maîtrise Musique-école CHF 1'180.- CHF 1'180.-

B. élèves non subventionné·es (qui suivent le plan d'études)**Niveau préparatoire à certificat supérieur :**

- cours de 40 minutes (préparatoire à secondaire) CHF 3'545.-
- cours de 50 minutes (secondaire supérieur 1 à 3) CHF 4'545.-
- cours de 60 minutes (certificat et attestation) CHF 5'545.-
- cours de 70 minutes (certificat supérieur) CHF 6'545.-

C. autres parcours

Direction d'ensembles (montant forfaitaire)	CHF 1'530.-	CHF 2'030.-
Classe libre « adulte » (y.c. solfège) :		
• cours de 30 minutes (ou 60 minutes chaque deux semaines)	CHF 2'795.-	
• cours de 40 minutes	CHF 3'545.-	
• cours de 50 minutes	CHF 4'545.-	

D. frais, réductions et paiement des taxes

Frais de gestion	CHF 70.-	CHF 70.-
Finance annuelle		

Réductions d'écologie

Si deux enfants ou plus de la même famille sont inscrits au Conservatoire de Lausanne, une réduction d'écologie de 30 % est appliquée pour l'(les) enfant(s) qui a(ont) l'(les) écologie(s) le(s) moins cher(s). Cette réduction ne s'applique pas au 2^e écologie si deux enfants sont inscrits à la structure Musique-école, en Pré-HEM, en certificat supérieur ou bénéficient d'un double cours.

Paiement des taxes

Une taxe représentant les frais de gestion est perçue pour chaque année scolaire et doit être payée pour valider l'inscription. La finance d'étude annuelle est facturée en une fois. Lors de l'envoi d'un rappel, un montant supplémentaire de CHF 30.- est perçu. En cas de non-règlement à la suite d'un rappel, la facture est remise au service du contentieux et les cours sont suspendus.